

« BIEN À BEYNES, BIEN DANS SA VIE » DÉFEND LA RURALITÉ



Liste conduite par

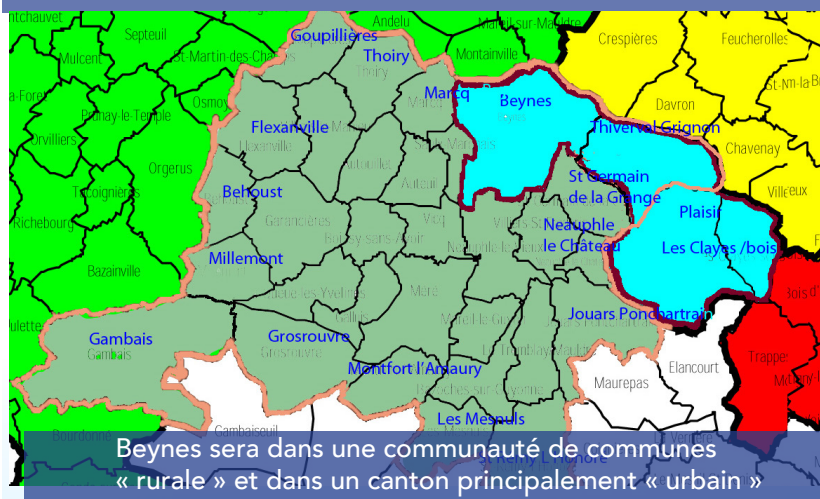
**Yves
REVEL**



À l'heure où l'État conduit les réformes territoriales (communautés de communes, métropole, redécoupage des cantons), nous sommes convaincus que les élus municipaux devront tout mettre en œuvre pour protéger la ruralité de Beynes. C'est autour de cette volonté de protection de notre cadre de vie que le programme que nous portons trouve sa cohérence.

**Faisons de Beynes
une commune dynamique qui sait préserver son caractère rural.**

Carte du canton en 2015



Beynes sera dans une communauté de communes
« rurale » et dans un canton principalement « urbain »

— frontière de Cœur d'Yvelines

— Frontière du Canton de Plaisir

Bien que le « Conseil Général Yvelines » se soit prononcé contre le projet de redécoupage, il est plus que probable que nous soyons rattachés à Plaisir, Les Clayes et Thiverval-Grignon. Nous quitterions donc un canton dit « rural » pour rejoindre un groupe de communes principalement urbaines.

Le saviez-vous ?

Ne plus être dans un canton « rural » ferait perdre à notre commune la dotation de solidarité rurale d'environ 200 000 € (185 000 € sont inscrits et acquis pour le budget 2014). Versée par l'État jusqu'aux prochaines élections cantonales de 2015 cette dotation sera-t-elle compensée ?

*Être bien dans sa vie,
c'est aussi être bien dans son village*

BEYNES
www.bienabeynes.fr

« BIEN À BEYNES, BIEN DANS SA VIE »

ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 23 ET 30 MARS 2014

La ruralité est la caractéristique centrale de notre village. Notre cadre de vie, la qualité de notre environnement, nos commerces de proximité, tout ce qui fait que l'on est bien à Beynes est à défendre. Préservation ne signifie pas immobilisme et notre responsabilité collective est de continuer à **moderniser notre village dans ce cadre rural**. Pour ce premier thème, consultez sur notre site internet les détails des actions à mener ou venez en parler avec nous, tous les dimanches dès 10h30, sur le marché du centre bourg.

- agir auprès des instances départementales pour limiter l'impact du **canton « urbain »**.
- ne pas accepter la création de **grandes routes** (2x2 voies sur le plateau de la Couperie).
- veiller à la végétalisation des espaces non utilisés et du **site de GRT Gaz**.
- faire appliquer les règles de circulation des **poids lourds**.

VEILLE

- limiter l'urbanisation.
- préserver la qualité des **espaces naturels et agricoles**.
- développer les **liaisons douces** (vélos et piétons) pour la sécurité et le lien entre les quartiers.
- être moteur dans les syndicats pour la **gestion des cours d'eau**.
- rendre public le calendrier de réfection des trottoirs et de la chaussée.

GESTION

RESPONSABLE

- œuvrer pour la création d'un **contournement du centre bourg** pour rendre le cœur du village aux habitants.
- valoriser les **chemins vicinaux** et les **abords de la Mauldre**.
- lutter contre les décharges sauvages.
- engager la fin de l'utilisation des produits chimiques pour les espaces verts.
- préserver et développer les **jardins familiaux** et partagés.

imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

Pour prendre contact avec l'équipe, laissez un message sur le site internet (www.bienabeynes.fr) ou appelez-nous au 06 88 75 93 40

BEYNES
www.bienabeynes.fr